

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier le 13 février 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 204, rue Principale à Saint-Urbain-Premier, conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux et arrêtés ministériels applicables.

Sont présent, messieurs les conseillers Sylvain Mallette, Antoine Quirion Couture, Francis Ranger, Joël Beaudoin et Jean-Denis Paré, sous la présidence de monsieur le maire Lucien Thibault.

Est absente, madame la conseillère Marie Provost.

Est présent monsieur Charles Whissell, directeur général et secrétaire-trésorier.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Lucien Thibault constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h 30.

23-02-017

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal
 - .1 séance ordinaire du 12 janvier 2023
4. Première période de questions du public

ORIENTATION ET DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

5. Organisation d'une activité de financement – École Saint-Urbain
6. Refinancement du camion incendie – terme de 5 ans
7. Remplacement du système de climatisation à l'hôtel de ville
8. Préparation d'un devis d'appel d'offres pour l'asphaltage du chemin de la Rivière-des-Fèves Nord
9. Résolution d'appui au ministère de la Famille ainsi qu'au bureau de la députée provinciale de Huntington pour l'implantation d'un CPE à Saint-Urbain-Premier

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL

10. Adoption des dépenses - JDP
11. Exposition d'œuvres d'art dans la salle du conseil – MRC
12. Société St-Jean-Baptiste – Gratuité pour la location de la salle communautaire

- 13. Renouvellement contrat écocentre de la Ville de Beauharnois
- 14. Formation sauvetage hors-route – Service de sécurité incendie

DOSSIERS D'INFORMATION

- 15. Rapport des élus
- 16. Rapport du directeur général
- 17. Varia
- 18. Deuxième période de questions du public
- 19. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ

3. Procès-verbaux

23-02-018

3.1 Séance ordinaire du 12 janvier 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Denis Paré, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2023 tel que déposé.

ADOPTÉ

4. Première période de questions du public

23-02-019

5. Organisation d'une activité de financement – École Saint-Urbain

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser le directeur général monsieur Charles Whissell à organiser une activité de financement afin de collecter des fonds pour aider au financement de la rénovation de la cour de l'école Saint-Urbain.

ADOPTÉ

23-02-020

6. Refinancement du camion incendie – terme de 5 ans

CONSIDÉRANT le contrat de crédit-bail, signé le 6 avril 2018, entre la Municipalité de Saint-Urbain-Premier et la Banque Royale du Canada venant à échéance en avril 2023;

CONSIDÉRANT l'entente de renouvellement du crédit-bail soumise au Conseil lors de la rencontre du 9 février 2023;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette, et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser le directeur général monsieur Charles Whissell à renouveler l'entente de crédit-bail pour l'achat du camion incendie du service de sécurité incendie de la Municipalité au montant de **144 600.00 \$** (plus les taxes applicables), pour une durée de 60 mois (5 ans) avec option d'achat final de **1 \$**.

ADOPTÉ

23-02-021

7. **Remplacement du système de climatisation à l'hôtel de ville**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Denis Paré, et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser le directeur général monsieur Charles Whissell à procéder au remplacement du système de climatisation à l'hôtel de ville et à octroyer un contrat à la firme GÉO-CLIM QUÉBEC pour un montant de **14 469.60 \$** incluant les taxes applicables.

ADOPTÉ

23-02-022

8. **Préparation d'un devis d'appel d'offres pour l'asphaltage du chemin de la Rivière-des-Fèves Nord**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Ranger, et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser le directeur général monsieur Charles Whissell à octroyer un contrat à la firme GROUPE DGS pour la préparation d'un devis d'appel d'offres (incluant plans, devis, surveillance et contrôle des matériaux) pour le resurfaçage en enrobé tiède d'environ 3 km du chemin de la Rivière-des-Fèves Nord. Le montant de l'offre de service est de **20 400.00 \$** plus les taxes applicables. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité. Ce montant est financé à partir du programme TECQ 2019-2023.

ADOPTÉ

23-02-023

9. **Résolution d'appui au ministère de la Famille ainsi qu'au bureau de la députée provinciale de Huntingdon pour l'implantation d'un CPE à Saint-Urbain-Premier**

CONSIDÉRANT le projet de création d'un CPE dans la municipalité de Saint-Urbain-Premier et la demande de nouvelles places subventionnées faite au ministère de la Famille en 2021 (*confirmation d'admissibilité du ministère en date du 12 février 2022*);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Urbain-Premier mettra à la disposition du CPE du Jardin Fleuri un terrain situé à proximité de l'école primaire de Saint-Urbain-Premier, afin d'y implanter le nouveau CPE;

CONSIDÉRANT les élections provinciales 2022 et qu'une nouvelle équipe est en place au sein du bureau de la députée du comté de Huntingdon. Madame Carole Mallette;

CONSIDÉRANT une rencontre d'équipe tenue le 21 décembre dernier ou étaient présents : madame Carole Mallette, députée du comté de Huntingdon, monsieur Lucien Thibault, maire de Saint-Urbain-Premier, madame Marie-Claude Picard, attachée politique de madame Mallette,

madame Sonia Gariépy, directrice générale du CPE du Jardin Fleuri, madame Mélanie Bourgogne, directrice adjointe à l'administration et aux finances du CPE du Jardin Fleuri et monsieur Charles Whissell, directeur général de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier;

CONSIDÉRANT QUE madame Gariépy du CPE du Jardin Fleuri a recensé les inscriptions sur la plate-forme 0-5 ans et que le nombre de places a été révisé à 65, plutôt que les 80 places soumises au ministère dans la demande initiale en 2021;

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre du 21 décembre dernier, nous en avons convenu de travailler tous ensemble afin de mettre toutes les chances de notre côté pour le prochain appel de projets. De plus, madame Mallette est en constante communication avec la ministre de la Famille, madame Suzanne Roy, et son adjointe gouvernementale madame Marie-Belle Gendron.

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin et adopté à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité de Saint-Premier-Premier, tout en reconnaissant l'excellent travail d'équipe entre les différents groupes impliqués, appui la nouvelle demande d'ajout d'un CPE pour 65 places à Saint-Urbain-Premier. Le Conseil municipal reconnaît également le travail important du ministère de la Famille dans l'amélioration du processus d'octroi de places permettant la réduction des délais de livraison, ainsi que l'assurance d'une répartition juste et équitable des places dans les endroits qui le nécessitent.

ADOPTÉ

23-02-024

10. Adoption des dépenses

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Denis Paré, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes à payer pour le mois de janvier 2023, totalisant un montant de **189 173.45 \$**, soit adoptée et peut ainsi être payée.

ADOPTÉ

23-02-025

11. Exposition d'œuvres d'art dans la salle du conseil – MRC

CONSIDÉRANT le projet intitulé *Regards d'artistes*, qui consiste à présenter une exposition dans sept (7) lieux hôtes situés sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry; cette exposition étant composée d'œuvres originales, créées entre 1960 et 2010 par des artistes québécois reconnus, est issue de la collection de la Banque des arts du Conseil des arts du Canada;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a recruté 7 artistes de la région qui agiront à titre de commissaires pour chacun des lieux, sous le mentorat d'une commissaire professionnelle. C'est à travers leur regard que le public pourra découvrir la collection de la Banque d'art;

CONSIDÉRANT QUE l'exposition se déroulera sur une période de six (6) mois, soit du 30 mars 2023 au 29 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la MRC de Beauharnois-Salaberry dans le cadre de l'Entente de développement culturel — Aide aux initiatives de partenariat.

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Ranger, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser la MRC à tenir cette exposition dans la salle du Conseil située au 204, rue Principale, à Saint-Urbain-Premier

23-02-026

12. Société St-Jean-Baptiste – Gratuité pour la location de la salle communautaire

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Ranger, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser la Société St-Jean-Baptiste à tenir une activité le 16 septembre 2023 et ce, sans frais de location pour la salle communautaire.

23-02-027

13. Renouvellement contrat écocentre de la Ville de Beauharnois

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Urbain-Premier offre à ses citoyens un service d'utilisation de l'écocentre de la ville de Beauharnois;

CONSIDÉRANT QUE le contrat annuel de service doit être renouvelé.

Il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Quirion-Couture, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur le maire Lucien Thibault et monsieur le directeur général Charles Whissell à signer l'entente annuelle 2023 avec la Ville de Beauharnois.

23-02-028

14. Formation sauvetage hors-route – Service de sécurité incendie

CONSIDÉRANT la proposition de la firme Ferme-Médic pour une formation de sauvetage hors-route pour un groupe de 20 personnes;

CONSIDÉRANT QUE cette formation, d'une durée de 16 heures, inclut :

- Rôle et responsabilités des organisations;
- Planification et organisation de l'intervention;
- Techniques de transport et d'immobilisation;
- Procédure, gestion et protocole d'intervention;
- Simulation dans un environnement hors du réseau routier avec pratique de battue;

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser, monsieur le directeur général Charles Whissell à octroyer à la firme Ferme-Médic un mandat de formation sauvetage hors-route pour la somme de **2 560.00 \$** (plus les frais de déplacement ainsi que les taxes applicables).

15. Rapport des élus

16. Rapport du directeur général

17. Varia

18. Deuxième période de questions du public

19. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 20h22.

Lucien Thibault,
Maire

Charles Whissell,
Directeur général